

LA DURANNE – Réponse aux associations « Duranne animation », « Musica Duranne »,  
« Déambulaboule », « Attitude Foot 13 »

Madame, Monsieur les présidents,

« Verba volent, scripta manent, les paroles s’envolent les écrits demeurent » disaient les romains qui ont fondé et donné son nom à notre ville d’Aix-en-Provence. Comme vous vous doutez l’article du point, que vous dénoncez, ne recense pas, ce n’était pas le but, l’exhaustivité de mes propos sur la Duranne. Il est donc nécessaire que je mette, noir sur blanc, la conviction qui est la mienne à propos de ces lieux.

Je rappellerai un des piliers fondamentaux de l’écologie et de l’écologie politique. Parce que nous sommes soucieux des générations futures, nous ne sommes heureusement pas les seuls à partager cette préoccupation, nous souhaitons économiser les terres fertiles, ne pas les bétonner. Nous voulons préserver les terres agricoles comme les coupures verte et bleu.

A l’heure du pétrole et des déplacements chers, il y a urgence (et cette dernière a été ouverte avec le choc pétrolier des années 70) à limiter les déplacements et favoriser l’installation des populations comme des activités, non polluantes bien sûr, au cœur des villes. La meilleure dépense énergétique est celle que l’on n’a pas à engager parce que tout se concentre dans un même lieu de vie : Emploi, consommation, loisir, réseau de santé et de solidarité et bien sûr logement.

**Forts de ces convictions il ne fallait pas, il y a maintenant 10 ans, décider d’édifier la Duranne. Nous aurions, à l’inverse, proposé aux aixois, comme aux nouveaux arrivants, de reconquérir leurs centres de ville, leurs noyaux villageois et leurs quartiers en faisant « de la ville sur la ville ». Dire que l’urbanisation de la Duranne a été une mauvaise chose ne signifie nullement porter préjudice aux habitants actuels. Je dénonçais, et c’est tout à fait mon rôle d’opposant, une décision politique portée par un choix d’urbanisme intensif et consommateur d’espace.**

Lorsque vous dites que la majorité des habitants font leurs courses en grande surface, je dirais qu’il n’y a rien étonnant à cela, vu que l’urbanisation de ce « type de périphéries » a généré, à quelque endroit qu’il ait été pratiqué, une très forte croissance des déplacements automobiles. Quand existe un éloignement fort entre lieux de loisir, de santé, de travail... et d’habitation il y a, de facto, un grand risque d’en arriver à la logique de la « cité dortoir », qui n’est pas, vous en conviendrez, un modèle de sociabilité.

**La situation actuelle est maintenant autre** comme je l’ai bien mentionné aux journalistes du Point. Du moment qu’il y a des habitants, il ne s’agit ni de revenir en arrière, ni de les ignorer mais bien de se préoccuper de leur sort en essayant de recoudre le tissu urbain, en bannissant l’étalement et en rentrant dans des logiques de création d’un quartier que je n’appellerai pas, eu égard à sa genèse, éco-quartier

**Travailler pour mieux vivre à Aix-en-Provence en général et à la Duranne en particulier doit aujourd'hui être une préoccupation de tout homme ou femme politique qui s'intéresse à la vie de cette cité ce qui est mon cas.**

En ce sens l'action associative pour faire émerger une identité de quartier ouverte sur la ville et où l'on pourrait retrouver la convivialité provençale qui nous tient tant à cœur. Nous soutiendrons, bien évidemment, toute décision allant dans le sens du renforcement de l'action associative.

Par contre nous serons amenés, vous l'aurez compris, à dénoncer toute opération, économique ou d'habitat, visant à refaire de l'étalement urbain. Cela anéantirait les efforts associatifs et politiques, qui ont amené le service public (crèche, mairie...) et serait un frein important à la rencontre, à l'échange des habitants et habitantes entre eux.

En ce sens je dois vous dire **mon inquiétude, hélas partagée par de très nombreux architectes urbanistes aixois, en ce qui concerne le projet Gregotti**. Loin de recoudre les ilots d'habitation existants et nous proposer une logique de quartier avec des places, des rues, du commerce de proximité, des transports en commun adaptés, les propositions du cabinet Gregotti s'inscrivent une fois de plus dans une logique de consommation d'espaces par ailleurs tout à fait intéressants pour la bio diversité. Elles mettent en œuvre des zones, à vocation de parcours de santé, qui risquent de se transformer en « no man's land » ratant de ce fait, s'il était avéré, l'objectif de convivialité assigné au projet.

Certes un effort tout particulier est fait pour les transports en commun et cela doit être souligné. Pour autant est-ce que le circuit « intra Duranne », si je puis dire, rencontrera le succès quand le modèle de développement urbain qui a induit ce choix d'habitation est strictement lié au déplacement individuel en voiture, la question est à poser.

Pour conclure et ne pas être trop long je vous remercie vivement de votre invitation que j'espère mon emploi du temps me permettra d'honorer.

Il est précisé dans votre message que vous avez distribué votre courrier aux 1500 boîtes aux lettres de La Duranne ainsi qu'à toute la presse.

**Je ne doute donc pas un seul instant, ayant la chance de connaître l'impartialité et la qualité d'action des bénévoles du secteur associatif, que par souci d'objectivité et d'équité, vous agirez de même avec la présente réponse.**

Ben coralement

**Hervé GUERRERA**

Conseiller Municipal d'Opposition

Conseiller Régional Délégué au « Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) »

Partit Occitan